DLP 13-8-82034908

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 27 - Mardi 7 Septembre 1982

ARBORICULTURE

FEU BACTERIEN

1 - Dans l'ensemble du département du Lot et Garonne et en Gironde dans le secteur compris entre Meilhan sur Garonne et Langon, il est recommandé, sur tous les vergers de poiriers immédiatement après récolte, d'appliquer du sulfate de cuivre sous forme de bouillie bordelaise.

Utiliser 200 grammes par hectolitre de cuivre métal (sur la base de 1000 litres de bouillie/hectare), soit 1 kg de produit commercial si on utilise une spécialité contenant 20 % de cuivre métal.

2 - Dans tous les vergers de poiriers contaminés par le Feu bactérien et après récolte, la dose à utiliser sera de 250 grammes de cuivre/hectolitre (soit 1,250 kg de spécialité à 20 %) et ce traitement devra être renouvelé dans un délai maximum de quinze jours.

Dans les vergers contaminés ces deux traitements sont obligatoires (arrêté préfectoral du 20 juillet 1982).

Nous attirons à nouveau l'attention de l'ensemble des arboriculteurs de l'Aquitaine sur les risques importants de contamination par le Feu bactérien sur les floraisons secondaires de poiriers Passe Crassane, et ceci jusqu'à fin octobre.

Ces fleurs devront être éliminées au fur et à mesure de leur apparition.

En cas de présence de fleurs douteuses, veuillez prévenir d'urgence le Service de la Protection des Végétaux de votre département.

P4 89

.../...

TOUTES CULTURES

ECAILLE FILEUSE

Malgré les captures faibles de seconde génération dans les piégeages, on observe des colonies de chenilles dans diverses zones de la région bordelaise et des Landes, actuellement aux stades larvaires L 2 et L 3.

Ces stades sont sensibles aux traitements à base de Bacillus thuringiensis commercialisé sous les noms de Bactospéine, Dipel, Thuricide ou ceux à base de diflubenzuron vendu sous le nom de Dimilin.

Nous rappelons que ces insecticides sont d'une totale innocuité à l'égard de l'environnement.

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD